



Syndicat National des Secrétaires de Mairie

AFFILIE A LA FA-FPT

BULLETIN D'ADHESION INDIVIDUELLE - 2019

Je souhaite adhérer au S.N.S.M. au titre des : Actifs -A 105 € *
Actifs B 95€ Actifs C 85€ Retraités - 53 € *

Au moment de votre déclaration des revenus, vous pouvez déduire votre cotisation soit : au taux de 66 % (déduction forfaitaire) ou l'appliquer au taux de 100 % (frais réels) du montant versé à un syndicat professionnel. En outre, cette réduction d'impôt a été transformée en crédit d'impôt dans le budget 2013 afin que ceux qui ne paient pas d'impôt sur le revenu puissent en bénéficier. Ils recevront un chèque de l'administration fiscale correspondant à 66% de leur cotisation syndicale. LA COTISATION REVIENT, ASSURANCE COMPRISE à : 35,70€ pour les actifs CAT.A-32,30 CAT B-28,90 CAT C et 18,22€ pour les retraités. Sur votre cotisation, nous reversons pour les actifs 29€ à la FAFPT et 19€ à l'assurance SMACL. Sur votre cotisation, nous reversons pour les actifs 29€ à la FAFPT et 19€ à l'assurance

DONNÉES PERSONNELLES

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : / / / / / / Ville :

Téléphone personnel : / / / / / / / / / / E-mail :

Age : / / / ans Niveau d'étude :

DONNÉES PROFESSIONNELLES

Lieu de travail :

Adresse professionnelle :

Code Postal : / / / / / / Ville :

Téléphone professionnel : / / / / / / / / / / E-mail :

Fonction : Grade : Temps de travail :

Nbr d'années dans la Fonction publique territoriale :

Où le courrier doit-il être envoyé : Au domicile Au travail

Le Formulaire accompagné du chèque libellé à l'ordre du SNSM est à adresser à:
la Présidente du SNSM - Magali MOINARD
10 Rue des courtes Joiries - 85580 TRIAIZE
fafpt85snsm@orange.fr